

Un regard sur Argenteuil

Un regard sur Argenteuil, et quelques autres petites choses...

[Accueil](#)

[Archives](#)

[Profil](#)

[S'abonner](#)

15/07/2011

Argenteuil et les emprunts toxiques

Aujourd'hui, personne ne conteste que notre ville dispose d'un stock important d'emprunts structurés, appelés aussi "toxiques".

Là aussi, majorité et opposition se disputent sur ce sujet puisque :

--> la droite a hérité d'une lourde dette en 2001, fruit des dérapages de la gestion PCF

--> de 2001 à 2008, la ville a du renégocier cette dette en ayant recours à des produits structurés qui étaient alors totalement légaux, et permettaient de bénéficier de bon taux, et de ne pas toucher à la fiscalité.

--> En 2008, la dangerosité de ces produits financier est mise en lumière, la ville aurait une dette constituait à plus de 90% d'emprunts toxiques.

Ce sujet est souvent utilisé par Philippe Doucet pour pointer du doigt la mauvaise gestion de la droite entre 2001 et 2008, créant souvent une réaction agacée de l'ancien adjoint aux finances de M.Mothron et nouvellement conseiller général du Val d'Oise, M.Xavier Péricat.

Ces derniers jours, le sujet est à nouveau mis en lumière dans la presse puisque la Cour des Comptes a présenté un rapport.

Je pense que nous n'avons pas fini d'en entendre parler, tout comme des hausses d'impôts à la ville et aussi au Conseil général du Val d'Oise.

http://www.lepoint.fr/economie/la-cour-des-comptes-preconise-une-diversification-des-financements-des-collectivites-15-07-2011-1353021_28.php

<http://www.lagazettedescommunes.com/70456/dette-locale-la-cour-des-comptes-demande-une-legislation-plus-contrainante/>

Rédigé à 14:50 dans [Un regard sur Argenteuil et son actualité](#) | [Lien permanent](#)

Favoris

| [Reblog \(0\)](#)

Commentaires

 Vous pouvez suivre cette conversation en vous abonnant au [flux des commentaires](#) de cette note.



Bonjour,

Vous avez raison de souligner mon agacement s'agissant de la dette d'Argenteuil... A notre arrivée en 2001, il fallait trouver des marges de manoeuvre pour investir dans le patrimoine scolaire alors dans un état lamentable... Idem pour les voiries... une situation bien connue de l'actuel adjoint aux Finances déjà aux Finances entre 1995 & 2001 et de la 1ère adjointe déjà adjointe à cette époque!

La situation financière et les taux historiquement bas nous ont permis (permettent encore!) de bénéficier de taux d'intérêt parmi les plus bas du marché.

Contrairement à la propagande municipale qui tente de justifier l'augmentation des impôts par la présence de ces emprunts, je tiens à mettre en avant nos choix à cette époque lesquels ont permis à Argenteuil de faire plusieurs millions d'euros d'économies sur les frais financiers!

Quant à la notion de risque, tout dépend où l'on place le curseur!

Force est de constater qu'en face de risques hypothétiques et peu élevés, des gains BIEN REELS ont été engrangés par notre ville et ce, par une gestion active de la dette. Le compte administratif 2010... 2 ans après la crise, confirme mes propos avec des frais financiers à leur plus bas niveau depuis 10 ans...

Extrait de mon intervention au Conseil municipal du 22 juin "Les frais financiers à leur plus bas niveau la " théâtralisation " des emprunts toxiques démasquée ! Avec seulement 6,2 millions deuros de frais financiers en 2010, les chiffres démontrent que l'annuité de la dette est parfaitement conforme à nos attentes et ne concourt en rien à l'augmentation des impôts ! Ainsi toute l'argumentation que vous avez développée depuis trois ans sur les prétendus emprunts toxiques qui seraient la cause de tous nos maux qui vous auraient obligé à augmenter les impôts etc etc tombe à l'eau ! La ville d'Argenteuil paye 30 % de frais financiers de moins qu'en 2000... et l'annuité est à son plus bas niveau et ce malgré la crise financière traduisant une gestion optimisée des frais financiers de la dette ainsi que l'a mis en évidence la Chambre Régionale des Comptes."

Il reste que, bien évidemment, on ne gère pas les finances en 2011 comme en 2007! Les taux d'intérêt actuels - très bas - permettent de souscrire de vrais emprunts à taux fixe... Encore faut-il ne pas en abuser : A cet égard la politique actuelle d'endettement ville + agglomération va laisser des traces bien après le passage de M. DOUCET... les élus passent plus vite que ne disparaissent leur dette!

A suivre donc...

Rédigé par : Xavier PERICAT, Conseiller général du Val d'Oise | 18/07/2011 à 20:14

Vérifiez votre commentaire

Aperçu de votre commentaire

Rédigé par : |

Ceci est un essai. Votre commentaire n'a pas encore été déposé.

Envoyer

Modifier



Votre commentaire n'a pas été déposé. Type d'erreur:

Votre commentaire a été enregistré. [Poster un autre commentaire](#)

Le code de confirmation que vous avez saisi ne correspond pas. Merci de recommencer.

Pour poster votre commentaire l'étape finale consiste à saisir exactement les lettres et chiffres que vous voyez sur l'image ci-dessous. Ceci permet de lutter contre les spams automatisés.

Difficile à lire? [Voir un autre code.](#)

Continuer



Un regard sur Argenteuil

Powered by TypePad